

épigraphie ces paroles d'Isaïe : *Florabit et germinabit Israel, et implebit faciem orbis semine.* L'autre, les mots : *Croire et combattre.* Toutes deux joignent à la précision et à la simplicité du cadre, des idées nobles et choisies ; mais le style de la première fléchit quelquefois et la seconde a l'inconvénient de présenter une chanson au lieu d'un hymne demandé par la Faculté. A d'autres égards, ce dernier travail, dû à la plume de M. Emmanuel Marie Blain de St. Aubin, mériterait un succès plus éclatant. M. Napoléon Caron, professeur au collège des Trois-Rivières, est l'auteur de la première pièce.

J'arrive enfin au travail qui a paru au jury, malgré son étendue, réaliser la pensée de la Faculté. Sous l'épigraphie : *Aime Dieu et va ton chemin*, l'auteur, après une courte invocation, invite la nature, les enfants du Canada, les bardes de la patrie, à se livrer à la joie, à entonner un hymne solennel pour la fête qui se prépare. Les grands souvenirs du passé rappelés en traits rapides succèdent à ce début, et relevant avec indignation l'ouvrage lancé au front de la patrie, l'auteur se demande si les fils de tant de braves sont dégénérés ? Les autels de la religion, la nature luxuriante du Canada, le courage de ses enfants lui répondent que les fils sont dignes de leurs pères. Que les mânes des aïeux, s'écrie-t-il, sortent de leurs tombeaux et voient s'ils ont à rougir de leur postérité. Après ce mouvement inspiré par l'amour de la vérité et de la patrie, l'auteur invite son luth à suspendre ses accords. Je ne veux louer dans cet hymne auquel la Faculté a décerné la médaille d'or, ni la sagesse du plan, ni l'heureuse variété du rythme, ni l'harmonie soutenue du style, ni les accents d'un patriotisme ému. La lecture que M. Pamphile Lemay va faire lui-même de son ouvrage rend tout déjà superflu. Vous l'accueillerez, Messieurs, avec cette faveur qu'il a déjà éprouvée dans cette enceinte. Il n'a besoin que de votre bienveillante attention pour mériter vos suffrages.

M. P. Lemay, couronné pour la seconde fois, par l'Université Laval, lut, avec un accent pénétré, les strophes de l'Hymne national qu'on venait de louer si délicatement. Des applaudissements réitérés ont accueilli cette lecture et ont prouvé à notre poète l'estime que notre public lui a vouée.

La médaille d'or lui a été décernée.

M. le Recteur a fait connaître ensuite l'établissement d'un nouveau concours en prose, dont voici le règlement :

RÈGLEMENT DU CONCOURS D'ÉLOQUENCE FRANÇAISE.

Art. I. La Faculté des Arts de l'Université Laval ouvre un concours d'éloquence française qui doit alterner avec le concours de poésie. (Celui-ci n'aura plus lieu que de deux ans en deux ans.)

Art. II. Les travaux de ce concours ne doivent pas exiger moins d'une demi-heure de lecture, ni plus d'une heure, à moins qu'une dérogation à cet égard ne soit permise formellement par la Faculté.

Art. III. Trois médailles frappées aux armes de l'Université Laval, avec l'inscription "Prix d'éloquence" et la date, sont proposées aux lauréats : l'une en or, la seconde en argent, la troisième en bronze.

Art. IV. Ces prix sont donnés au mérite absolu, et proclamés en séance solennelle de l'Université.

Art. V. L'œuvre des concurrents doit être adressée, en double copie et franc, au secrétaire de la Faculté des Arts, avant le 30 mai de l'année du concours, et porter une épigraphie ou devise reproduite dans un pli encheté contenant le nom et la demeure de l'auteur, avec la déclaration signée que l'ouvrage est inédit.

Art. VI. Toutes les pièces envoyées deviennent la propriété de la faculté des arts, qui seule peut permettre de les publier.

Art. VII. Ces pièces sont soumises à l'appréciation d'un jury choisi par cette même faculté.

Art. VIII. Sont exclus du concours : 1^o les membres et les officiers de l'Université Laval. 2^o les élèves des collèges et des écoles ; 3^o tous ceux qui se font connaître directement ou indirectement avant la proclamation des lauréats.

SUJETS PROPOSÉS.

Pour le concours d'éloquence : *Eloge historique de Champlain—Epoque de rigueur, 30 mai 1870.*

Pour le concours de poésie : *Le Concile Œcuménique et le monde—Epoque de rigueur, 30 mai 1871.*

M. le Recteur termina la séance par quelques mots d'éloge à la mémoire du regretté M. Plante. Le Séminaire, en reconnaissance du legs généreux qu'a reçu la bibliothèque de l'Université, mettra le portrait du bienfaiteur à côté des portraits de MM. Paribault, Ferland, et Morin.—(*Journal de Québec.*)

EDUCATION.

Le travail et la douleur.

Il y a quelques jours, mon fils, à la veille d'un examen important, fut saisi de fièvre et de vives douleurs de tête. Dès que la tête s'engagea chez les personnes jeunes, le danger est parfois si pressant et peut devenir si terrible, que l'effroi me prit, comme ma femme. Le médecin ne nous rassura que le lendemain. Peu à peu, les symptômes inquiétants disparurent, mais la fatigue, la faiblesse, et même un reste du trouble fébrile persistèrent. Cependant le travail était là qui réclamait le convalescent : l'examen avait lieu le surlendemain. Il fallait ou l'ajourner, et détruire par cet ajournement de six mois tout notre plan d'études de l'année, ou travailler malgré la douleur. J'hésitais..... Que lui conseiller ? J'ai toujours eu, au milieu de ma tendresse pour cet enfant, un si vil désir d'en faire un homme, que je recherche volontiers pour lui l'obstacle et la lutte ; mais ici, je reculais devant la responsabilité d'un avis énergique. Les craintes de sa mère m'effrayaient. Les paroles du médecin ne me rassuraient qu'à demi. "Cette reprise de travail, me disait-il, est, je crois, sans danger réel, mais à la double condition d'un grand effort et d'un effort volontaire. Sans effort vigoureux, votre fils ne pourra pas soulever le poids de fatigue douloureuse qui pèse sur son cerveau ; et si l'initiative ne venait pas de lui, ses forces le trahiraient. J'ai souvent remarqué que l'âme qui s'élance spontanément vers un grand péril ou vers un grand travail, entraîne le corps et le soutient ; mais rien de plus dangereux que les énergies factices ou imposées ; il ne faut jamais donner à quelqu'un des conseils plus courageux que lui. Je me résume en deux mots, ajouta le docteur : faites, si vous pouvez, que votre fils veuille travailler, mais ne le faites pas travailler..." Ce conseil était d'accord avec tous mes principes d'éducation. Je pris donc le parti que je prends toujours dans les circonstances critiques, c'est-à-dire de confier à mon fils les rênes de lui-même, lui montrer le but, sans lui dire : "Vas-y ;" susciter sa force d'action sans lui dire : "Agis ;" enfin, lui mettre l'âme en état de courage, comme on la mettrait en état de grâce.

J'entrai donc dans sa chambre ; il était couché, les yeux fermés, la figure assez pâle, la tête affaissée sur son oreiller. Sa mère travaillait à son chevet ; je sonnai légèrement pour l'avertir que j'étais là. Il ouvrit les yeux, et sa bonne et tendre figure s'éclaira en me voyant d'un sourire qui faillit m'ôter le courage.

"Que tiens-tu donc là ? Un journal ? me dit-il.

—Oui, un journal ! repris-je en me rassurant, un journal où j'ai lu hier un trait admirable, que je te lirai certainement quand tu seras mieux.

—Lis-le-moi tout de suite, cela me fera oublier ma douleur de tête."

Ma femme, avec cet instinct qui n'appartient qu'aux mères, pressentit confusément, à mon attitude, à mon regard, à l'accent de ma voix, qu'il ne s'agissait pas là d'une simple lecture, et me jeta un long coup-d'œil interrogateur. Je feignis de ne pas le voir, et je commençai :

"Il y a quelques jours, un médecin célèbre donnait une consultation dans son cabinet. Le malade semblait tout à la fois inquiet et irrité ; le médecin le rassurait et le gourmandait.—Ce qui m'exaspère dans ma maladie, s'écriait le patient, c'est bien moins la douleur qu'elle me cause, que l'obstacle qu'elle apporte à mes occupations. Je lui pardonne de me faire souffrir, mais je ne lui pardonne pas de m'arrêter.—Pourquoi vous arrêtez-vous ? reprit le docteur d'une voix calme.—Pourquoi ? pourquoi ?... Parce que je suis très-malade.—Je suis plus malade que vous, répondit le médecin, car je suis atteint mortellement, et je serai mort avant un mois. Cela ne m'empêche pas de faire mon métier, et de vous donner une consultation. Hé bien ! imitez-moi ; reprenez vos occupations. Vous n'en mourrez pas huit jours plus tôt, et vous aurez fait ce que vous devez !"

"C'est admirable ! s'écria mon fils, dont la tête s'était relevée, mais ce médecin était-il réellement mourant ?